« Toulouse Capitole Publications » est l'archive institutionnelle de l'Université Toulouse 1 Capitole.

*LES RESSORTS D'UN PARCOURS*

PHILIPPE RAIMBAULT

Raimbault, Philippe (2002) Les ressorts d'un parcours. Jurisdoctoria (2)

Pour toute question sur Toulouse Capitole Publications,

contacter portail-publi@ut-capitole.fr

# LES RESSORTS D'UN PARCOURS

*Si tu peux rencontrer Triomphe après*
*Défaite*
*Et recevoir ces deux menteurs d'un même*
*front […],*
*Tu seras un homme, mon fils.*
***Rudyard Kipling***

C ome-back quatre ans en arrière, à l'issue d'un premier concours qui s'arrête – très logiquement d'ailleurs – après la première leçon en loge. Avant de me rendre au fameux entretien avec le jury, je déjeune au Danton, histoire de faire une journée thématique… Le Président Combacau m'accueille très cordialement et s'avoue gêné, ce que je comprends très vite du fait de la teneur antinomique de mes rapports. Sur plusieurs points, les arguments sont radicalement contradictoires, un rapporteur considérant par exemple que la sécurité juridique est « un beau sujet qui excite l'appétit », tandis que le second « doute assez fortement de la pertinence de ce choix de sujet ». La rencontre du rapporteur le moins favorable n'apportera que quelques éléments de vexation supplémentaires et le confort relatif de l'incitation à revenir armé d'un gros article « bien juridique » en plus. Le bilan sera dès lors assez rapide à tirer car je me savais insuffisamment préparé aux épreuves et m'estimais encore en manque de « maturité juridique » ; en ajoutant la possibilité désormais avérée d'une appréciation très réservée sur mon dossier, je décide très vite d'une stratégie en quatre ans. Ayant en outre appris que j'avais transgressé certains codes – un bouton de veste resté attaché, un salut non conforme adressé au jury – du concours, sur lesquels des amis sociologues mettraient les vilains mots de ségrégation sociale ou de reproduction de classe, je me trouvais conforté dans cette urgente nécessité d'attendre, pour continuer d'apprendre. Je laisserai donc passer le concours suivant et continuerai à muscler mon CV, afin de limiter autant que faire se peut le risque de « mal sortir » des travaux ou d'y caler.

Quelques incitations lors de l'ouverture du concours 2006 ne changeront rien à ma conviction et c'est donc en simple observateur que je vis se dérouler celui-ci. Trois « 24 heures » m'ont néanmoins mobilisé et offert des expériences très enrichissantes au coeur d'équipes qui ont toutes très bien fonctionné, qui plus est dans une excellente ambiance. Guillaume et Xavier finissent du reste respectivement 1er et 2ème, ce qui est dû avant tout à leurs talents, mais signifie bien que leur leçon collective ne les a pas handicapés. Le seul regret sera pour Wanda,

même si nous avons tous les deux beaucoup appris lors de cette épreuve. Le concours 2006 a donc permis d'engranger de l'expérience, notamment en voyant des amis s'y confronter e ty réussir. Mais ce break agrégatif m'a également permis de cumuler plus facilement quelques publications et d'élargir le spectre de mes enseignements. Si l'on ajoute à cela les inévitables petites humiliations dont est friand le monde universitaire, notamment à l'égard des maîtres de conférences, on comprend que la motivation ait été réelle lors du concours 2008.

S'agissant de mon expérience, cette envie d'en découdre – pas tant avec les autres qu'avec soi-même – m'apparaît rétrospectivement comme fondamentale. D'abord car elle seule permet de tenir physiquement et nerveusement tout au long des diverses épreuves du concours. Ensuite et surtout parce que cette motivation explique certainement que certains conseils, pourtant déjà entendus – notamment auprès de Denys de Béchillon et Jacques Chevallier – lors de leçons d'entraînement de mon premier concours, aient pu cette fois être compris et appropriés quand ils m'ont été rappelés par Fabrice Melleray et Martin Collet. Enfin, parce que cette volonté change nécessairement le rapport au jury, face auquel le candidat est alors heureux – ce qui n'exclut pas la tension – de se retrouver, étant simplement là pour essayer de satisfaire à une épreuve.

Bien sûr, la motivation n'est pas une condition suffisante et j'aurais parfaitement pu m'arrêter à nouveau en cours de route ou me retrouver sur la liste maudite de ceux qui restent à quai « au bout ». L'épreuve sur travaux me l'a fait craindre en raison de désaccords énoncés par mes rapporteurs, même si j'estimais avoir mieux répondu aux questions de tous les autres membres du jury. Tous ceux qui m'avaient dit qu'il vaut mieux être « secoué » lors de l'épreuve sur travaux avaient en l'occurrence raison et j'ai donc pu affronter en leçon de spécialité une proposition de loi relative à une clarification contractuelle obligatoire des compétences entre la région et le département (ouf !). La difficulté du sujet ne se mesure heureusement pas à la longueur de son énoncé et, au prix d'une sévère offensive contre ce texte, l'admissibilité fut acquise.

De la 24 heures – « la continuité » (!!) en théorie du droit –, je retiens le parfait fonctionnement d'une équipe très complémentaire, alors même que les équipiers ne me et ne se connaissaient pas tous. Concrètement, un gros débat de fond, une synthèse que j'orchestre sans savoir encore comment elle s'est finalement opérée, puis la discipline avec laquelle tous se mettent au service de la démonstration retenue ont constitué les ingrédients de la réussite. Il me reste aussi une terrible dictée de 6 heures au moins, l'incroyable absence de fatigue durant la nuit – alors qu'elle se manifestait toujours quand je contribuais en tant qu'équipier – et la répétition où tous s'endorment tour à tour en dépit de leurs efforts. La tension de la vraie leçon

est d'emblée désamorcée par une pirouette – « Provocation ou inconscience, telle pourrait être votre opinion sur un candidat se proposant de présenter une leçon sur la continuité un jour de grève dans les services publics » – qui fait sourire le jury. La suite se déroule bien et s'achève en 45'04… La séance de questions, très hétérogènes, est correctement gérée et je peux alors sortir de la salle, avec l'impression d'un passage dans la quatrième dimension : l'heure m'est apparue très courte et la période de préparation me semble pourtant très lointaine.

Restait le droit constitutionnel, pour lequel j'avais bien révisé, de telle sorte que je me dis la veille du jour J que, mis à part sur le Conseil économique et social, je ne dois pas pouvoir tomber sur un sujet qui me laisse à sec. Tirage : « la représentation des intérêts économiques et sociaux ». Grand moment de solitude. L'adversité réveille les dernières forces qui sont en moi pour construire une réflexion de droit comparé permettant de répondre aux canons formels. J'en sors partagé entre le soulagement de m'être sorti de ce qui était pour moi un sujet piège et la frustration de n'avoir presque pas exploité mon travail préalable. Aléa jacta est… L'avenir dira que mon sort était bien jeté et n'offre donc qu'une succession de bons souvenirs.

Avec à peine une année de recul, mon regard sur ce parcours agrégatif me conduit à affirmer que par-delà les indispensables ingrédients que sont le soutien affectif, le travail et la chance, le moteur en a été la motivation, partiellement alimentée par l'orgueil bafoué. Aussi cette expérience tendrait-elle à me faire croire – avec toutes les réserves qui tiennent à la valeur de la généralisation d'un parcours personnel – que si l'on doit aller à l'agrégation, il faut le faire non pour suivre des prescriptions institutionnelles ou céder à d'amicales pressions, mais simplement par envie, quels que soient les ressorts de celle-ci.